



COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP) du corps des chargé.e.s de recherche du développement durable

**ÉLECTIONS DU 13 JUIN 2019,
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL**

Les chargé.e.s de recherche du développement durable (CRDD) sont appelés à renouveler leurs représentant.te.s à leur commission administrative paritaire (CAP).

Le décret n°2017-852 du 6 mai 2017, portant règles statutaires des deux corps de chercheur.e.s du développement durable, a notamment modifié les deux grades des chargé.e.s de recherche.

La parution tardive, fin 2018, de ce décret n'a pas permis de renouveler la CAP des CRDD lors des élections professionnelles du 6 décembre 2018. Cependant, le vote pour la CAP des directeurs / directrices de recherche a bien eu lieu (2 sièges de titulaires sur 3 pour les candidat-e-s de la liste CGT/FSU).

La CAP est une instance de représentation des agents fonctionnaires de la fonction publique. Elle est présidée par un représentant.e du ministère, et non par un.e chercheur.e. Elle donne un avis sur tous les aspects relatifs à l'évolution de carrière des chercheur.e.s (promotions, mutations, détachements, changement de résidence administrative, cas disciplinaires...) et de toutes les questions concernant la vie des corps des chercheur.e.s.

Les élus pour un mandat de 4 ans, ont un rôle important, car ils doivent effectuer une veille institutionnelle concernant les corps et, surtout, porter et faire entendre les revendications des chercheur.e.s auprès de l'administration.

Si statutairement il y a deux CAP, l'une des chargé.e.s de recherche, l'autre des directeurs / directrices de recherche, un commun accord entre l'administration et les organisations syndicales a conduit à ce qu'elles siègent conjointement. Cette situation assure une cohérence avec l'existence d'une commission d'évaluation (COMEVAL) unique pour les deux corps.

La CAP s'appuie sur les avis de la COMEVAL. Il est donc important d'assurer une bonne cohérence entre les interventions des élu.e.s du personnel dans ces deux instances, l'une prenant en charge la dimension plus administrative de la carrière des chercheurs, l'autre sa dimension scientifique.

Pourquoi voter pour la liste présentée par CGT-FSU ?

Depuis plusieurs années, les élu.e.s CGT-FSU œuvrent de concert au sein des instances locales des organismes de recherche et d'enseignement des ministères de la transition écologique et solidaire (MTES) et de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (MCTRCT).

Les élu.e.s CGT-FSU ont porté ensemble des actions, lettres et interventions pour une mise en œuvre du nouveau décret pour les corps des chercheur.e.s du développement durable ou encore la défense de leur régime indemnitaire. Ils agissent ensemble contre les baisses d'effectifs et budgétaires, les réorganisations incessantes dans le cadre d'action publique 2022 et la casse du service public et du statut de la fonction publique.



ATTENTION !

**Vote uniquement par correspondance
Votez dès réception du matériel
Votre bulletin doit parvenir au DRH/RS du MTES
avant le 13 juin 2019 à 16h00 dernier délai
Le cachet de la poste NE FAIT PAS foi !**

Des évolutions profondes pour la Recherche et l'Enseignement Supérieur

Contexte politique

Des ministères de la transition écologique et solidaire (MTES) et de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (MCTRCT), qui au lieu de porter une politique ambitieuse en matière de recherche en raison des enjeux de transition écologique, énergétique, de mobilité et aménagement durables, se réfugient dans le repli austéritaire.

Contexte économique et social

Des dotations en chute libre, qui conduisent à gérer la pénurie et la misère, et qui conduisent les chercheur.e.s à consacrer un temps significatif à trouver des crédits pour fonctionner, y compris sur les thématiques prioritaires des établissements sur lesquelles un soutien interne devrait exister.

Contexte enseignement supérieur

Les gels de postes et peu de création / remplacement de postes de professeur.e.s, maîtres.ses de conférences, directeurs / directrices de recherche et chargé.e.s de recherche.

Une hausse spectaculaire des frais d'inscription, avec des conséquences dramatiques pour les étudiant.e.s hors Union Européenne. Cela pourra entraîner des difficultés pour le recrutement de stagiaires et de doctorant.e.s pour les établissements sous tutelle MTES/MCTRCT.

Comme ils l'ont fait lors des mandatures précédentes, vos représentant.e.s CGT-FSU s'engagent à vous informer, à vous défendre, en particulier à continuer à :

- **défendre, au sein de notre ministère, l'importance et les spécificités des activités de recherche et d'enseignement**, et assurer la diffusion des connaissances à destination de la communauté scientifique mais aussi de la société (conseil, expertise) et des pouvoirs publics,
- **garantir la responsabilité et la liberté** des chercheur.e.s,
- **porter l'amélioration** des conditions du travail scientifique, des rémunérations et des carrières,
- **agir pour l'égalité** professionnelle entre les femmes et les hommes,
- **intervenir** pour que les actes de gestion soient effectués rapidement afin que les agents ne soient pas pénalisés (par exemple, par les retards dans la publication des arrêtés de titularisation ou de changement de grade),
- **veiller au maintien des corps des chercheurs du MTES** dans le contexte évolutif du paysage Recherche et Enseignement supérieur : quelles conséquences auront les regroupements d'institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les corps de chercheur.e.s du développement durable ?



Les compétences des CAP sont attaquées
par le projet de loi Fonction publique.
Dites STOP !
Pour toutes ces raisons, le 13 juin 2019,
VOTEZ et faites voter pour la liste présentée par la CGT et la FSU

Les candidats FSU et CGT à la CAP des chargé.e.s de recherche au développement durable

Chargé.e.s de recherche hors classe

M. Jean DUMOULIN	IFSTTAR
M. Pascal POCHET	ENTPE

Chargé.e.s de recherche classe normale

M. Mario MARCHETTI	CEREMA
Mme Marielle GUEGUEN - MINERBE	IFSTTAR
Mme Adèle BRESSY	ENPC
M. Alain L'HOSTIS	IFSTTAR

